

AUX LECTEURS.

Cet almanach Judiciaire comprend un petit dictionnaire de droit pratique pour se diriger prudemment en affaires, le tarif des différentes cours du District de Québec, les noms des Juges, des Protonotaires, des Shérifs, des Greffiers, des Commissaires de la Cour Supérieure, des Notaires et des Huissiers de cette Province, etc. Il a été considéré utile d'insérer les articles du code qui ont rapport aux huissiers et toutes les formules nécessaires à l'exercice de leurs devoirs. On a aussi inclus les frais de poste, le montant des timbres à mettre sur les billets promissoires, et les honoraires à être reçus par les témoins.

Cet almanach intéresse toutes les classes de la société : il est indispensable à tous les hommes d'affaires, surtout à ceux qui ont des relations avec les divers Comtés de la Province. Si le succès couronne notre travail, une autre année nous nous proposons quelque chose de plus complet.

QUATRE SAISONS.

Le printemps, le 20 mai. L'Eté, le 21 Juin. L'Automne, le 23 Septembre. L'hiver, 24 Décembre.

FETES LEGALES.

Tous les Dimanches de l'année, le 1er Janvier, la Circonsion, le 6 Janvier, l'Epiphanie, le 22 Janvier, le Mercredi des Cendres, le 25 Mars, l'Annonciation, le 7 Avril, Vendredi Saint; le 10 Avril, Lundi de Pâques; le 18 Mai, l'Ascension; le 24 de Mai, la Fête de la Reine; le 8 de Juin, Fête-Dieu, le 29 de Juin, St. Pierre et St. Paul; le 1 Novembre, la Toussaint; le 8 Décembre, Immaculée-Conception; le 25 Décembre, Noël.